

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2009

Lundi 25 mai 2009, 19h00

Centre socioculturel Pôle Sud, Av. J.-J. Mercier 3, 1003 Lausanne

PROCES-VERBAL

1) Bienvenue, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

Désignation des scrutateurs : Melissa Haertel et Régis Niederoest.

Ordre du jour : adopté tel quel.

2) Adoption du PV de l'AG du 2 juin 2008

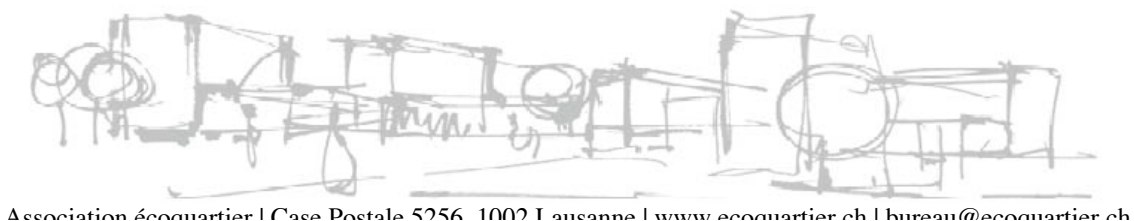
Adopté à l'unanimité sans modifications (voir www.ecoquartier.ch)

3) Rapport d'activité 2008-2009 (Valéry Beaud, Président)

Cycles de conférences-débats : 1^{er} semestre 2008 : thème général « Comment habiter l'écoquartier », 4 conférences, dont la dernière en présence de Mme Krebs, cheffe du Service du logement et des gérances de la Ville de Lausanne. Il s'agit de la première rencontre publique sur le thème de l'écoquartier avec l'administration communale. 2^e semestre 2008 : thème général « L'écoquartier, entre concept et réalité », 4 conférences, dont la deuxième au Nord de la Ville, à la rencontre des voisins du futur écoquartier des Plaines-du-Loup (90 personnes). 1^e semestre 2009 (en cours) : thème « L'écoquartier, une exception sociale ? », avec un retour au Nord lors de la deuxième conférence-débat.

Visite d'écoquartiers existants : Visite en 2008 des quartiers Vauban + Rieselfeld (Freiburg-in-Brisgau) avec 25 personnes. En 2009, l'AE a programmé une visite du site communautaire Gundeldinger Feld à Bâle, sur une journée. En préparation : sortie en automne.

Publication « Métamorphosons ! Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier » : 30 membres de l'AE, regroupés en quatre groupes thématiques (gestion des espaces, mixités, mobilité, ressources & énergies), ont de manière autogérée et participative produit sur 6 mois les éléments qui ont ensuite été synthétisés par un groupe de rédaction dans la publication « Métamorphosons ! Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier ». Elle se veut un outil utilisable par la ville de Lausanne pour l'élaboration du cahier



des charges du concours d'urbanisme, par les architectes et urbanistes qui répondront à ce concours, mais également pour tout autre projet d'écoquartier ou de réaménagement de quartiers existants. La publication est téléchargeable sur le site de l'AE (www.ecoquartier.ch) et est envoyée à tous les membres. Le président remercie encore une fois tous les participants pour le travail accompli.

Le retour sur la qualité de la publication est très positif, y compris des milieux professionnels, des médias et de l'administration, qui a admis le grand « professionnalisme » démontré par l'AE. Suite à plusieurs articles de presse, la publication est fortement demandée par tout milieu (particuliers, urbanistes, etc.) et a amené de nouveaux membres à l'AE.

Appel aux projets : action lancée par le Comité en fin 2008. L'idée est de regrouper et mettre en réseau les divers projets de particuliers (d'habitation et d'activité économique, sociale ou culturelle) en lien avec le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup. Le Comité peut apporter un cadre, son réseau et un soutien à ces personnes.

Relations externes et représentation : le Comité met tout en œuvre pour renforcer sa position d'acteur incontournable, en particulier vis-à-vis de la Ville de Lausanne, propriétaire des terrains du futur écoquartier des Plaines-du-Loup. Valéry Beaud fait un petit détour pour rappeler qu'avant les remerciements et compliments officiels de la Ville pour notre contribution à la démarche participative, le Comité a dû s'expliquer longuement sur sa motivation. En effet, l'administration voyait d'un mauvais œil la « concurrence » de l'AE au consortium (OLA!) mandaté par la Ville pour la démarche participative.

Autres acteurs avec qui le Comité a tissé et entretient des liens : OLA! (www.ola.lausanne.ch), la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA, www.codha.ch), l'association écoquartier-genève, la coopérative « Les Jardins du Martinet » à Nyon, un groupe de promotion des écoquartiers en Valais, etc.

Avec la CODHA, le Comité est en train d'établir une collaboration pour donner un support (conseil, etc.) à qui veut se lancer dans l'aventure de la création d'une coopérative. Bien évidemment, l'option de créer une branche lausannoise de la CODHA (qui est très active à Genève) et donc la possibilité de devenir coopérant pour des projets CODHA dans l'écoquartier des Plaines-du-Loup est également à l'étude. Le Comité communiquera sur l'évolution de cette démarche.

Toujours au chapitre des relations publiques, diverses présentations ont été données en Suisse et en France suite à des invitations. Le Comité a également participé à des manifestations en lien avec l'habitat durable (colloque UNIL ou expositions).

Le Comité se réjouit enfin de l'engouement pour la question des écoquartiers auprès des écoles. En effet, des demandes lui sont régulièrement adressées par des étudiants qui le sollicitent pour des entretiens, des infos, ou comme experts de travail (du bac au travail de master), demande que le Comité s'emploie de satisfaire.

Objectifs 2009-2010 : 2009-2010 se place tout d'abord dans la continuité de 2008-2009 : deux cycles de conférences-débats, des visites d'écoquartiers existants, la poursuite de l'appel aux projets. En plus, le Comité souhaite notamment remettre au goût du jour le site de l'AE,



renforcer les liens avec d'autres acteurs et associations avec des buts similaires à ceux de l'AE et continuer de promouvoir les recommandations urbanistiques de l'AE (publication). Le Comité met en plus tout en œuvre (y c. au niveau politique) pour que l'AE soit représentée dans le jury du concours urbanistique pour le site des Plaines-du-Loup (qui doit être lancé en fin 2009-début 2010). La Ville souhaite poursuivre la démarche participative, notamment dans le cadre des plans partiels d'affectation qui suivront le concours d'urbanisme. Le Comité veillera à ce que l'AE ait un rôle à jouer dans cette démarche. Finalement, le Comité a entrepris les démarches pour proposer à la Ville de définir de manière participative des critères d'attribution des futurs lots.

Discussions : un membre s'interroge sur le potentiel conflit d'intérêt entre le fait d'être membres du Comité ou de l'AE et acteur professionnel (architecte, etc.). Le Comité est conscient du possible conflit d'intérêt. Il va réfléchir à une charte éthique pour les membres tout en préférant la confiance aux règlements.

Un autre membre demande que plus d'échanges soient proposés en dehors des conférences, échanges avec un caractère plus informel (sorte de café-débat). Valéry Beaud rassure les présents : il en a pas parlé, mais effectivement quelque chose dans ce sens est en réflexion auprès du Comité. Une première rencontre est prévue en automne. Des infos suivront par courriel. Le membre intéressé est invité à se joindre à la réflexion.

Plusieurs membres souhaitent que l'AE soit moteur et acteur dans la création d'une coopérative : le président prend acte de la demande et propose qu'un groupe de réflexion sur la question soit nommé.

4) Trésorerie

- **Présentation des comptes 2008** (Nicole Graber)

Produits : CHF 31'899.05 (subvention ville, participation BAS, cotisation, etc.)

Charges : CHF 24'693.80

Résultat de l'exercice 2008 : CHF 7'205.76, versés aux réserves

- **Rapport des vérificateurs des comptes** (Christophe et Alain)

Vérification : tout est OK. Recommandation de décharger le Comité.

5) Discussion et approbation des rapports

Rapport 2008 approuvé par acclamation.

Comptes 2008 approuvés (avec une abstention).

6) Elections pour l'année suivante

- **Comité** : départ de Nicole Graber, Florence Germond et Melissa Haertel (qui fut membre fondateur et première présidente de l'AE). Elles sont remerciées par acclamation. Suite à une



demande par courriel, le Comité a reçu six candidatures : Pascal Blunier, Marco Castroni, Véronique Descartes, Jacqueline Ganière, Bernard Sauterel, Joëlle Tharin. Il se présentent brièvement et sont confirmés au Comité par acclamation.

- **Présidence** : le secrétaire propose la candidature de Valéry Beaud, actuel président de l'AE , pour une nouvelle année à ce poste : l'AG approuve par acclamation.

- **Vérificateurs des comptes** : Christophe et Alain prolongent pour une année, à condition d'avoir les comptes suffisamment en avance pour pouvoir faire la vérification dans de bonnes conditions.

7) Propositions individuelles

Aucune propositions supplémentaires, celles-ci ayant déjà pu être faites à la fin du point 3 (voir sous « Discussions »).

8) Divers

4 juin : restitution des démarches participatives (17h30, sous les arches du Grand-Pont)

15 juin : conférence-débat « L'espace public dans l'(éco)quartier » (20h00, Le Cazard)

27 juin : visite Grundeldingerfeld à Bâle

Annexe : rapport d'activités 2008-2009

07.05.2010/GTi/VB

